



PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale
de la Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer



Consultations publiques

Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation
Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Contact

Recherche



Développement durable Eau et biodiversité Energies et climat Mer et littoral Prévention des risques Risques technologiques Transports

Accueil > Développement durable > Consultation du public sur le projet de décret portant modification du régime relatif à l'évaluation environnementale et aux critères de soumission à la Commission nationale du débat public

Consultation du public sur le projet de décret portant modification du régime relatif à l'évaluation environnementale et aux critères de soumission à la Commission nationale du débat public

<https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/consultation-du-public-sur-le-projet-de-decret-a3246.html>

Ce projet de décret portant sur les évaluations environnementales précise que seules les lignes de tension supérieure ou égale à 400 kV et d'une longueur aérienne supérieure à 10km seront concernées par une saisine de la Commission nationale du débat public. **Les lignes souterraines de tension supérieure ou égale à 400 kV ne seront donc quant à elles plus soumises à saisine de la CNDP.** Par ailleurs, les postes de transformation électrique ne seraient plus soumis à un examen cas par cas.

Notre association PIEBÎEM (Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer) s'oppose à ce projet de décret. Nous sommes évidemment particulièrement sensibles à la question des atterrages des parcs éoliens en mer qui représentent des travaux considérables à terre.

Ainsi, concernant l'atterrage à Erdeven du parc éolien Bretagne sud, l'ensemble du littoral concerné est reconnu par la DGEC comme un « paysage de très forte valeur » avec de forts enjeux patrimoniaux (menhirs d'Erdeven maintenant classé Unesco).

Or l'atterrage se fera à travers le périmètre Unesco avec un forage dirigé et d'importantes possibilités de découvertes archéologiques. Il existe également de forts enjeux de biodiversité avec un complexe d'habitats des zones humides intradunales exceptionnel : 34 espèces végétales à forte valeur patrimoniale, une richesse botanique spécifique des milieux sableux et dunaires unique et fragile et une faune éventuellement menacée par l'atterrage : chauves-souris, loutres, libellules, tritons créés...

Quant aux transformateurs/poste de raccordement, poste de compensation... ils exigent une occupation de l'espace importante (de 5 à 10 ha) et présentent des risques d'incendies et de pollutions (huiles), impacts sur l'écologie, besoin en insertion paysagère...

Ces problématiques se retrouvent plus ou moins pour tous les atterrages des parcs éoliens en mer, dont la quasi-totalité font face à des paysages littoraux protégés.

Il est hors de question pour PIEBÎEM que ce type de projets invasifs ne soit pas soumis à concertation et débat, autant que nécessaire.

Par ailleurs, PIEBÎEM rappelle son opposition à un programme insensé éolien en mer au bilan climatique nul voire négatif, dangereux pour la sécurité d'alimentation électrique, électriquement inutile et générateur de surproduction coûteuses, au coût de production exorbitant, socialement et économiquement non soutenable, néfaste pour l'économie locale, ravageur pour nos paysages littoraux et leur riche biodiversité.

PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Rappelle son opposition à un programme insensé d'éolien en mer climatiquement nul voire négatif, électriquement inepte car dangereux pour la sécurité d'alimentation électrique, au coût de production exorbitant et économiquement non soutenable, néfaste pour l'économie locale, ravageur pour nos paysages littoraux et leur riche biodiversité

Contacts : pebiem56@gmail.com

<https://www.facebook.com/groups/pebiem>

<https://pebiem.webnode.fr>

Siret : [924 059 678 00012](https://siret.fr/92405967800012) ; RNA: [W563011048](https://siret.fr/W563011048)